

*Communiqué de presse*

**Négociation salariale dans la branche de la métallurgie :  
accord pour une augmentation de 3,1% des salaires minima conventionnels  
des ingénieurs et cadres**

Les négociations sur les salaires minima pour les ingénieurs et cadres de la branche de la métallurgie ont abouti à un accord le 18 mars 2022. L'UIMM et 3 organisations syndicales de salariés représentatives dans la branche de la métallurgie (CFDT, CFE-CGC et FO) se sont accordées pour revaloriser les salaires minima conventionnels des ingénieurs et cadres de 3,1%.

Par ailleurs, et en vue de la fixation des appointements minimaux garantis des ingénieurs et cadres pour 2023, les partenaires sociaux ont également convenu d'engager la négociation en novembre 2022 en commençant par la réalisation d'un bilan économique et d'une analyse des perspectives 2023.

Enfin, les partenaires sociaux ont constaté que les hypothèses utilisées pour la définition des salaires minima hiérarchiques du barème unique prévu par la nouvelle convention collective applicable en 2024 sont d'ores et déjà différentes de celles prises en compte lors de la négociation du barème précité. Ce constat les a conduits à acter l'ouverture de négociations à partir du premier trimestre 2023.

*L'UIMM La Fabrique de L'Avenir représente 42 000 entreprises industrielles de la métallurgie et de la transformation des métaux, de la mécanique, de l'automobile, de la construction navale, de l'aéronautique, du spatial et du ferroviaire, de l'électrique et de l'électronique, du nucléaire et des équipements ménagers. L'UIMM La Fabrique de L'Avenir s'appuie sur un réseau de 59 chambres syndicales territoriales et 10 fédérations professionnelles. Pilote du premier réseau privé en matière de formation technique et industrielle, l'UIMM La Fabrique de L'Avenir accompagne au plus près de leurs besoins l'ensemble des entreprises industrielles dans la recherche des compétences nécessaires à leur développement.*



[@uimm](https://twitter.com/uimm)



[lafabriquedelavenir](https://www.facebook.com/lafabriquedelavenir)



[UIMM](https://www.linkedin.com/company/uimm)



[UIMM La Fabrique de L'Avenir](https://www.youtube.com/channel/UC...)

Contact presse UIMM :

Etienne Dubanchet / 06 62 70 09 43 / [etienne.dubanchet@plead.fr](mailto:etienne.dubanchet@plead.fr)

Ema Hazan / 06 64 56 11 74 / [ema.hazan@plead.fr](mailto:ema.hazan@plead.fr)